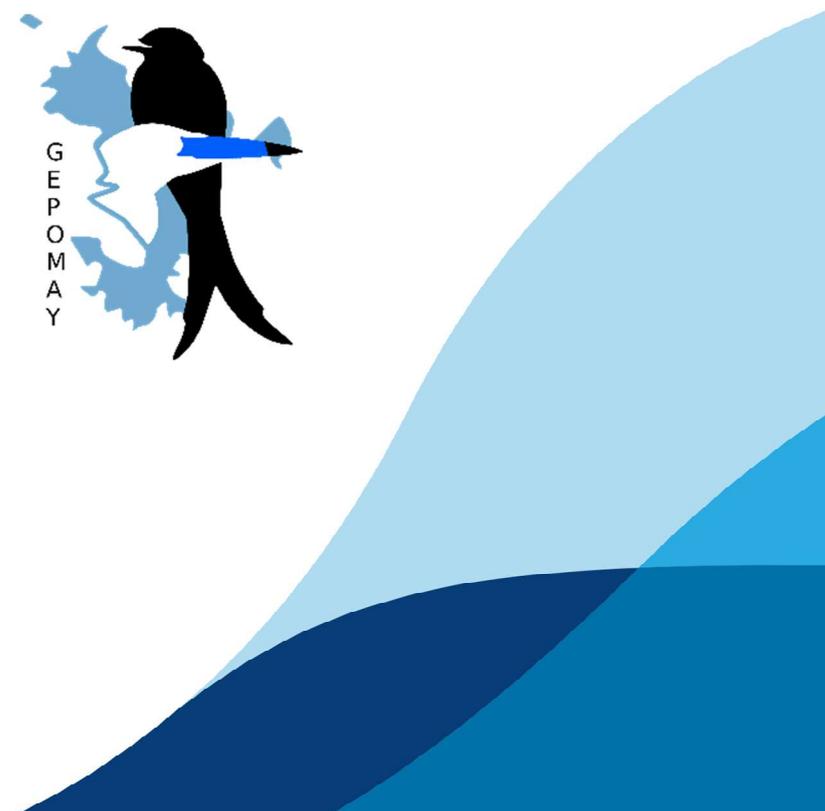


# Fiche bilan du compagnonnage



Professionnel bénéficiaire : *Parc National de Mohéli (PNM)*  
Professionnel soutien : *Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)*



## FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

### I. Présentation

<b>Structure candidate</b> <b>Professionnel.le participant</b> <b>Statut</b> <b>Contact</b> (mail et tel)	<b>Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte – GEPOMAY</b> Emilien DAUTREY (Directeur) ; Anisse AHAMADA (Chargé de mission Oiseaux des forêts) ; Malo BRAQUIER (Chargé de projet Oiseaux côtiers et marins) <a href="mailto:coordination.oocm@gepomay.fr">coordination.oocm@gepomay.fr</a> ; 0639 04 23 71
<b>Structure compagnon</b> <b>Professionnel.le participant</b> <b>Statut</b> <b>Contact</b> (mail et tel)	<b>Parc National de Mohéli – PNM</b> Ben ANTHOY (Directeur technique) ; Mouchitadi MADI (Chargé de mission Environnements marins et côtiers) ; Daniel LAILINA (Directeur exécutif) <a href="mailto:benanthoy@yahoo.fr">benanthoy@yahoo.fr</a> ; +269 340 80 18
<b>Lieu de réalisation du compagnonnage</b>	Mohéli, union des Comores
<b>Coût total du compagnonnage (en euro)</b>	7311 €
<b>Montant du financement sollicité (frais de déplacement)</b>	4925 €

**Contexte et objectifs du compagnonnage** (*rappel du besoin initial en formation du bénéficiaire et de l'identification de la structure soutien*):

Le GEPOMAY coordonne depuis 2013 l'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte (OOCM), rattaché à l'échelle nationale à l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-OFB) et à l'échelle internationale à l'*International Waterbirds Census*. L'association anime également le Suivi Temporel des Oiseaux Communes (STOC) depuis 2020 et a lancé en 2022 le suivi des oiseaux forestiers.

## FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

A la suite d'échanges avec le Parc National de Mohéli (PNM) depuis 2020, du fait d'un manque de connaissances des agents du PNM sur les oiseaux, aucun suivi n'est actuellement mis en place. Il s'agit d'un facteur limitant pour l'étude des oiseaux à l'échelle régionale. Le GEPOMAY et le PNM procèdent alors à un échange de bonnes pratiques et de renforcement de capacités sur les suivis de l'avifaune de Mayotte et de Mohéli. Le projet initial prévoyait un premier déplacement du GEPOMAY à Mohéli, en deuxième déplacement du PNM à Mayotte, ainsi qu'un ultime déplacement du coordinateur de l'OOCM (GEPOMAY) à Mohéli.

L'objectif principal est la mise en place de protocoles de suivis de l'avifaune standardisés et répliquables dans le temps, qui permettront ensuite d'enclencher une régionalisation des suivis d'oiseaux. Les oiseaux étant très mobiles, des initiatives régionales sont indispensables pour mettre en place et harmoniser des suivis régionaux, avoir des outils d'évaluation des statuts de conservation des oiseaux, avec des indicateurs de l'état de santé des milieux, évaluer les spécificités des territoires, etc.

Le projet dans son intégralité prend place sur deux compagnonnages, un pour la venue du GEPOMAY à Mohéli, l'autre pour la venue du PNM à Mayotte. La présente fiche fait état de la première mission, à Mohéli. Les objectifs pour cette première mission étaient les suivants :

- Rencontrer le personnel et découvrir le territoire du PNM, ainsi que son fonctionnement
- Etablir un diagnostic prenant en compte les réalités de terrain et les moyens disposés
- Dispenser des formations préliminaires sur l'avifaune et son étude
- Faire des préconisations quant aux suivis à mettre en place, le traitement et l'analyse des données ainsi que le matériel à acquérir

**Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution** (*événements externes ayant influé significativement sur la réalisation du compagnonnage (favorables ou défavorables)*)

Un deuxième déplacement du GEPOMAY vers Mohéli était initialement prévu pour clore le compagnonnage et finaliser l'élaboration du protocole. Finalement, le deux premiers échanges ayant permis d'atteindre les objectifs du compagnonnage, le troisième déplacement n'aura pas été jugé nécessaire.

Également, des cofinancements étaient attendus pour financer le temps humain lors de ce compagnonnage, mais ils n'auront finalement pas été obtenus.

## II. Bilan technique et financier

## FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

### II.1 Exécution technique

#### Déroulement du compagnonnage *(toute annexe acceptée ; détailler le calendrier)*

26/01/23 : déplacement Mayotte – Grande Comore  
27/01/23 : déplacement Grande Comore – Mohéli, découverte de l'équipe du PNM et réunion de cadrage de la mission, sortie aux alentours de Nioumachoi en fin de journée  
28/01/23 : matinée de présentations en salle, visite des mangroves de Boinifoungé et Chiconi en début d'après-midi, sortie bateau en fin de journée au dortoir à Frégates de l'îlot Magnouni  
29/01/23 : sortie bateau au large d'Itsamia notamment autour de l'îlot Mchaco le matin, après-midi au lac Boundouni  
30/01/23 : journée en forêt, de Ouallah 1 au Ouongobabounou  
31/01/23 : journée en bateau, mangroves de l'est de Nioumachoi puis îlots Nioumachoi  
01/02/23 : matinée en forêt dans les hauteurs de Nioumachoi, réunion de restitution de la mission dans les locaux du PNM l'après-midi  
02/02/23 : départ de Mohéli et retour à Mayotte

#### Bilan personnel *(qu'est-ce que le compagnonnage vous a apporté ?)*

Les différentes sorties de terrain ont permis de couvrir les différents milieux et oiseaux associés du territoire du PNM, ce qui permet une proposition de suivis à mettre en place en accord avec les particularités locales. Des protocoles de suivi des oiseaux ont pu être évoqués, aussi bien sur la partie terrestre que sur la partie marine, ils sont détaillés dans l'annexe jointe au bilan. Des propositions de matériel à acquérir ont également été soumises au PNM.

Ce premier compagnonnage a été une réussite car il a les agents du PNM ayant déjà des capacités de reconnaissance des oiseaux, nous avons pu avancer dans la réflexion de protocoles adaptés. Complété par le second compagnonnage, il aura permis la mise en place de protocoles qui seront prochainement mis en place par le PNM dans l'objectif de produire des données comparables à celles produites à Mayotte, de façon à répondre aux objectifs listés précédemment.

Nouvellement gestionnaire, le GEPOMAY aura également bénéficié de l'expérience du PNM dans la gestion d'habitats naturels et plus précisément sur la thématique d'implication des communautés locales.

## FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

**Perspectives** (que va vous permettre cet échange ? quelle suite allez-vous y donner ? prévoyez-vous d'échanger les rôles entre professionnel.le bénéficiaire et soutien ?)

Cet échange donnera suite à un second échange, où le PNM se déplacera à Mayotte, pour finaliser les objectifs du compagnonnage.

**Leçons à tirer pour de futurs compagnonnages** (des choses à améliorer ?)

L'absence de cofinancements aurait pu être un frein à la bonne tenue de ce compagnonnage, le temps humain pouvant se révéler onéreux. La prise en compte de cette dépense lors des compagnonnages permettraient la soumission d'autres projets intéressants.

### II.2 Exécution financière : à remplir, sauf pour les associations

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du compagnonnage

Détail des coûts	Intitulé de la dépense	PREVISIONNEL		REEL				
		Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'OFB dans le cadre de Te Me Um	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Professionnel.le participant							
	Autre							
Personnel non permanent								
Déplacements	Déplacements (ie vols longs courriers)							
	Déplacements locaux							
	Hébergement							

## FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

	Restauration							
Equipement ( <i>ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet</i> )								
Autre	Location salle et matériel							
	Honoraires prestataires							
	Edition ( <i>ex : frais d'impression</i> )							
<b>Total</b>								

**Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)**

.....

.....

.....

## FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

### *Commentaires éventuels sur l'exécution financière*

**Attention : seuls les frais de déplacement (transport, hébergement, restauration) sont pris en charge par Te Me Um dans ce cadre.**

### **Article pour le site internet** (500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)

Le GEPOMAY et le Parc National de Mohéli ont procédé à un échange de bonnes pratiques et de renforcement de capacités sur les suivis de l'avifaune de Mayotte et de Mohéli. Chaque structure aura effectué une semaine de mission chez l'autre dans le but d'en rencontrer le personnel, d'étudier le fonctionnement de chacun et de tirer profit des spécificités de chaque territoire.

Grâce à l'élaboration de protocoles standardisés et répliquables, ce compagnonnage permet d'enclencher une régionalisation des suivis de l'avifaune au sein de l'archipel des Comores.

### **Pour mémoire liste des pièces à fournir :**

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos\* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions associées au compagnonnage
- pour les associations, document [Cerfa n°15059\\*02](#) Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

*\*L'utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l'illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*